

COMPTE-RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LEVONCOURT

Vendredi 16 Octobre 2020

Étaient présents :

Marie-Pierre VERDUN,
Sylvie DAILLY,
Aline THIRION,
Jean-Pierre JACQUEMET,
Jérémy JACQUEMIN,
Annick WILLIÉ.

Était excusé :

Stéphane JACQUEMET,

ORDRE DU JOUR :

- Convention fourrière avec le Service Départemental Incendie et Secours.
- Avenant à la convention avec la Communauté de Communes pour le Service Emploi.
- Délégué du Conseil Municipal pour la Commission de contrôle de la liste électorale.
- Affaires diverses

Début de la séance à 21 heures.

1) Convention fourrière avec le Service Départemental Incendie et Secours. (DCM 14/2020).

Une convention est établie entre les communes et le SDIS concernant la fourrière animale. Sous l'autorité du Maire, des animaux divagants ou dangereux ou blessés peuvent être capturés et placés dans un lieu de dépôt adapté à l'accueil et à la garde de ceux-ci.

Vote des élus : 6 voix pour renouveler notre adhésion à cette convention.

2) Avenant à la convention avec la Communauté de Communes pour le Service Emploi. (DCM15/2020 et 16/2020).

La convention pour l'emploi des intervenants de la Codecom doit être mise à jour. Les conditions restent inchangées (tarif horaire 24€00). A la suite un avenant est soumis quant aux tarifs pour la location du matériel auprès du Service des Eaux (tronçonneuse à béton, pilonneuse, détecteur de fuites, détecteur de métaux)

Vote des élus : 6 voix pour accepter l'avenant à cette convention.

3) Délégué du Conseil Municipal pour la Commission de contrôle de la liste électorale.

La commission de contrôle des listes électorales est une commission obligatoire dans chaque commune. Les personnes désignées veillent sur l'évolution et les mises à jour des listes électorales (validation des listes, radiations, inscriptions, etc...).

Une réunion par an est obligatoire et avant la première élection.

1 conseiller municipal est désigné par le Préfet, choisi parmi les élus dans l'ordre du scrutin :
Monsieur JACQUEMET Stéphane, Madame WILLIÉ Annick.

4) AFFAIRES DIVERSES

- **FORAGE** : Madame le Maire a détaillé ses différentes démarches notamment auprès de l'ARS (Agence Régionale de Santé). La situation exceptionnelle du département en général et de Levoncourt en particulier, préoccupe les élus qui soulignent la répétition de ces épisodes secs et le manque d'eau. Des réflexions doivent être menées pour l'avenir et il nous faut d'ores et déjà anticiper. Le citernage a été notre recours, 22 camions ont approvisionnés les réservoirs du 11 Août au 3 Octobre pour un montant transport de 9573€91. A cela s'ajoutera la facture de l'eau elle-même à hauteur de 598 m³
 - Réflexion pour limiter les coûts de transport (matériel et équipements) :
 - il faudra envisager d'acquérir un tuyau réglementaire et conforme en prévision de futures livraisons d'eau
 - réflexion pour l'achat d'une pompe spécifique qui permettrait d'accélérer le débit lors des citernages
 - recours aux villages voisins qui pourraient nous fournir
 - étude et recherche d'autres sources
 - Réflexion pour sensibiliser les habitants :
 - on signale des comportements inappropriés pendant le manque d'eau et malgré la publication de l'arrêté municipal 2-2021 (arrosage de fleurs et de jardin, nettoyage au Karcher etc...)
 - des actions de sensibilisation plus générales devraient être mises en place pour une meilleure gestion domestique : (un organisme spécialisé sera contacté pour planifier une intervention)
 - installation de cuves de récupération d'eau de pluie
 - réutilisation de l'eau de lavage des légumes, par exemple
 - utilisation de plantes moins gourmandes en eau
 - Vérification auprès des installateurs du forage pour les réglages / bridages de circonstance.
 - **GUIRLANDES DE NOËL** : il faut d'ores et déjà vérifier l'état des guirlandes et prévoir les réparations avant la pose prévue dans les derniers jours de Novembre. Samedi 17 Octobre, cet inventaire sera réalisé puis les fournitures nécessaires seront achetées (Aline THIRION, Jérémy JACQUEMIN et Marie-Pierre VERDUN).
 - **ESCALIERS DE L'EGLISE** : les travaux de réfection n'auront lieu qu'en 2021.
 - **FÊTE PATRONALE** : en raison de la situation sanitaire, les rassemblements sont interdits. Le traditionnel apéritif offert par le comité des Fêtes n'aura donc pas lieu.
 - **SAINT-NICOLAS** et colis pour les personnes âgées : pour ces mêmes raisons sanitaires, le Comité envisage une autre façon pour la distribution.
 - **HALLOWEEN** : les enfants du village avaient demandés - et obtenu - l'autorisation de passer dans les maisons le 31 Octobre pour Halloween. Il a été

décidé de maintenir cela mais plusieurs petits groupes, chacun accompagnés d'adultes, circuleront ce jour-là. Merci de leur réserver un bon accueil

- **COUPE DES THUYAS DE LA RESERVE INCENDIE** : Messieurs Jérémy JACQUEMIN et Stéphane JACQUEMET, volontaires pour cette intervention vont fixer une date ensemble et les volontaires pourront se joindre à eux pour donner un coup de main pour l'évacuation des branches. Tout cela dans le respect des normes sanitaires en vigueur.
- **POINT SIS** : compte-rendu de la dernière réunion par les représentants. A noter principalement des réclamations quant à la qualité de la cantine. En parallèle, Madame le Maire informe qu'un recensement des enfants du village est en cours pour préparer les prochaines saisons scolaires
- **AFFAIRES DIVERSES** :
 - présence de nombreux chats, toujours plus nombreux : un rappel de l'arrêté du 20 Février 2017
 -
 - va être fait aux habitants. Une association et les services vétérinaires vont être contactés pour définir les modalités de stérilisation des chats en nombre
 - **A VOIR / A FAIRE** :
 - Devis pour les chemins
 - Purger les conduites d'eau de tout le réseau

Après avoir traité tous les points à l'ordre du jour et répondu aux diverses questions, la séance a été levée à 23 h 00.

Prochaine réunion prévue le Vendredi 12 Février 2021 à 21 heures.

VERDUN Marie-Pierre	
DAILLY Sylvie	
JACQUEMET Jean-Pierre	
JACQUEMIN Jérémy	
THIRION Aline	
WILLIE Annick	
JACQUEMET Stéphane	Absent (Excusé)